

Le Centre de Formation Professionnelle Spécialisée (CFPS) Le Repuis (www.lerepuis.ch) est l'une des principales structures de Suisse romande en matière de formation d'apprentis avec des difficultés cognitives, physiques, psychiques ou comportementales. Il accueille environ 370 jeunes par année de toute la Suisse romande et a son siège à Grandson.

Nous cherchons pour compléter l'équipe socialisation qui accompagne les jeunes en hébergements

Un·e répondant·e hébergement – 70%

Vos activités principales et responsabilités seront :

- Accueillir et veiller au bien-être des apprenti·e·s, favoriser l'autonomie en respectant les besoins personnels et sociaux
- Accompagner les apprenti·e·s dans l'accomplissement des tâches liées à l'organisation et à l'entretien de leur hébergement
- Contribuer au bon fonctionnement des lieux de vie, accomplir diverses tâches administratives et d'intendance
- Associer les apprenti·e·s aux activités de cuisine le cas échéant
- Proposer et organiser des animations
- Collaborer avec le réseau interne/externe
- **Horaire essentiellement en soirée, pas de week-end**

Nous demandons :

- CFC d'assistant·e socio-éducatif·ve (ASE) ou diplôme ES/bachelor HES
- 3 années d'expérience professionnelle
- Expérience auprès de jeunes adultes en formation : un atout
- Connaissances en psychopathologie
- Capacité à gérer les priorités, polyvalence, autonomie
- Utilisation courante des outils bureautiques (Microsoft Office, ERP, etc.)
- Maturité personnelle, capacité de mise en perspective ainsi qu'aisance relationnelle et à communiquer (oral/écrit)

Nous offrons :

- Un travail en équipe et en réseau interdisciplinaire
- Une infrastructure de premier ordre et des outils de travail performants
- Des conditions salariales et de travail régies par une convention interne de travail (CIT)
- Des possibilités de formation continue

Nous attendons votre dossier complet (lettre de motivation, CV, certificats de travail, diplômes, prétentions salariales) uniquement par courriel à postulation@lerepuis.ch

Entrée en fonction : 1^{er} mai 2026 ou à convenir